



Décisions du Président
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
Décision n°DP-2023-227

En Scènes

OBJET : EN SCÈNES - FIXATION DES TARIFS DE LA SAISON 2023-2024

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil communautaire n°2022.449 en date du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire,

CONSIDERANT qu'Annonay Rhône Agglo, dans le cadre de sa saison En Scènes, propose une série de spectacles éclectiques en direction d'un large public,

CONSIDERANT que l'accès à la Culture est un droit fondamental pour chacune et chacun,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'appliquer une politique tarifaire à la saison 2023-2024,

DÉCIDE

Article 1 :

D'arrêter les conditions tarifaires relatives à la saison 2023-2024 dans le règlement ci-joint.

Article 2 :

La présente décision est conclue pour la période allant du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024.

Article 3 :

Cette décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Tournon-sur-Rhône pour contrôle de légalité et à Monsieur le Trésorier principal d'Annonay. Elle sera affichée à la porte du siège d'Annonay Rhône Agglo.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous Préfecture de Tournon

Et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission :

Fait à Davézieux, le

28 aout 2023

Vice-Président

Antoine MARTINEZ





DGA DÉVELOPPEMENT HUMAIN
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
EN SCÈNES

TARIFS 2023/2024

Application des tarifs du 1er août 2023 au 31 juillet 2024

THÉÂTRE DES CORDELIERS / ESPACE MONTGOLFIER

Zone 2 uniquement au Théâtre des Cordeliers

Plein tarif

	Zone 1	Zone 2
1	35,00 €	30,00 €
2	30,00 €	25,00 €
3	25,00 €	20,00 €
4	20,00 €	15,00 €
5	10,00 €	10,00 €
6	5,00 €	5,00 €

Tarif réduit / Tarif abonné

Groupe +9 personnes, demandeurs d'emploi, carte famille nombreuse, carte CEZAM, carte Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d' Animation (sur présentation d'un justificatif)

	Zone 1	Zone 2
1	28,00 €	23,00 €
2	24,00 €	19,00 €
3	20,00 €	15,00 €
4	16,00 €	12,00 €
5	10,00 €	10,00 €
6	5,00 €	5,00 €

Tarif abonné réduit

Pour les bénéficiaires du tarif réduit aux conditions d'abonnement

	Zone 1	Zone 2
1	22,00 €	17,00 €
2	20,00 €	15,00 €
3	16,00 €	11,00 €
4	10,00 €	10,00 €
5	10,00 €	10,00 €
6	5,00 €	5,00 €

TARIFS 2023/2024 (suite)

Tarif unique

a) Tarif zone 3 (moins bonne visibilité) au Théâtre :
en vente uniquement au Théâtre sous réserve que
l'ensemble des autres places soit vendu

10,00 €

b) Pour les - 21 ans ou étudiants, sauf sur les
spectacles *L'après-midi d'un foehn* version 1, *Vénus
Anatomic, Polar, Trait(s)*

10,00 €

c) Spectacles jeune public : *L'après-midi d'un foehn*
version 1, *Polar, Trait(s)*

Parent :
10€

Enfant :
5 €

Forfait
famille 3
places et
plus :
5€ par place

d) Tarif solidaire : sur présentation d'un justificatif QF<
ou = à 900 ou carte de bus solidaire

Adultes : 5€ Enfant : 2€

e) Tarif unique : Spectacle *Vénus Anatomic*, Films
Patrick Dewaere, mon héros et *Série Noire*

5,00 €

f) Tarif lycéens - Séances scolaire et tout public
(dans le cadre d'un groupe scolaire)

10,00 €

g) Tarif collégiens d'Annonay Rhône Agglo -
Séances scolaire et tout public (dans le cadre d'un
groupe scolaire)

6,00 €

h) Tarifs collégiens hors Annonay Rhône Agglo -
Séances scolaire et tout public (dans le cadre d'un
groupe scolaire)

8,00 €

i) Tarif primaires d'Annonay Rhône Agglo - Séances
scolaire et tout public (dans le cadre d'un groupe
scolaire)

5,00 €

j) Tarifs primaires hors Annonay Rhône Agglo -
Séances scolaire et tout public (dans le cadre d'un
groupe scolaire)

6,00 €

k) Tarif crèches - Séances scolaire et tout public
(dans le cadre d'un groupe scolaire)

2,00 €

Présentation de saison : spectacle *Nos courses folles*
des Fouteurs de joie

gratuit

Séances tout public : spectacle *Roublards, poissards et
autres bras cassés*

gratuit

Sorties de résidence

gratuit

Conférences

gratuit

Projets mis en place dans la cadre de *la semaine irrésistible*

gratuit

Frais web

gratuit

Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables.

